

[Français]

M. l'Orateur: Compte tenu des réserves et conditions mentionnées par le secrétaire parlementaire, la Chambre accepte-t-elle que l'avis de motion n° 134 soit considéré comme adopté?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

L'AÉROPORT DE TORONTO—LA SOCIÉTÉ
«AIR TERMINAL TRANSPORT»

Motion n° 135—**M. Howard (Skeena):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les conventions et accords passés entre le gouvernement du Canada et *Air Terminal Transport Limited*, ainsi que la correspondance qu'ils ont échangée, relativement au transport à l'Aéroport international de Toronto.

[Français]

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les réserves et commentaires que je viens de faire au sujet de l'avis de motion n° 134 s'appliquent également à la demande n° 135.

[Traduction]

M. Howard (Skeena): Entendu.

M. l'Orateur: Sous réserve des conditions exprimées par le secrétaire parlementaire, plaît-il à la Chambre que l'avis de motion n° 135 soit censé avoir été adopté?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

LA POLLUTION DES EAUX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Motion n° 197—**M. Rose:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Pêches et des Forêts et les usines de pâte à papier de Colombie-Britannique au sujet de la pollution des eaux dans cette province et des principes directeurs concernant la pollution de l'eau énoncés par le ministère.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Réservée.

M. l'Orateur: Réservée.

L'INDUSTRIE TEXTILE

Motion n° 217—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert qu'a fait la *Gherzi Textile Organization* sur l'industrie textile au Canada pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce pendant l'année financière 1966-1967 et dont il est fait mention dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

[M. Howard (Skeena).]

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce souhaite informer le député que cette étude est de nature confidentielle, et que sa publication serait préjudiciable aux relations futures entre le ministère, le conseiller technique et l'industrie intéressée. Dans ces conditions, le ministre demande au député de retirer sa motion.

M. Skoberg: Je demande la mise aux voix, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Macdonald: A l'ordre du jour!

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LES COÛTS DE CONSTRUCTION COMPARÉS
DES USINES CHIMIQUES

Motion n° 219—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert qu'a fait la *Chemical Construction Corporation* sur les coûts de construction comparés des usines chimiques pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce pendant l'année financière 1967-1968 et dont il est fait mention dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce informe le député que cette étude est fondée principalement sur des renseignements fournis à titre confidentiel par le conseiller de l'industrie canadienne et qu'en outre, la Canadian Chemical Producers' Association et le ministère de l'Industrie et du Commerce se sont entendus pour ne pas dévoiler cette information. C'est pourquoi le ministre demande au député de retirer sa motion.

M. Skoberg: Je demande le vote.

L'hon. M. Macdonald: A l'ordre du jour!

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Information Canada!

LE NORD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Motion n° 223—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert sur le nord-est du Nouveau-Brunswick, étude entreprise pour le ministère de l'Expansion économique régionale au cours de l'année 1967-1968, et dont il est fait mention dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, le rapport